

POLITIQUE DU CODE DE CONDUITE DES PARENTS ET DES SPECTATEURS



Golf Québec est très fière de la qualité de ses compétitions, des établissements hôtes et de l'implication importante de la communauté à chaque compétition. Pour faire de chaque compétition une expérience agréable pour tous, et par marque de respect à l'égard de l'engagement des établissements hôtes et de leurs bénévoles, Golf Québec exige que tous les parents et les spectateurs respectent le Code de conduite des parents et spectateurs (voir annexe A) et qu'ils adhèrent aux lignes directrices qui suivent, lors de toutes nos compétitions et des rondes de pratique officielles.

Tout parent ou spectateur dont la conduite sera jugée inconvenable et défavorable au bien-être du jeu, pourra être banni du terrain, de l'établissement hôte ou de toute compétition future de Golf Québec. Le comité du tournoi ou le comité de discipline de Golf Québec sera le seul juge à déterminer si la conduite est inconvenante. Toute décision prise par l'un ou l'autre de ces comités de limiter l'accès actuel ou futur, sera fondé sur la gravité et la fréquence des infractions.

Lignes directrices pour les parents et spectateurs :

Sur les lieux d'une compétition :

- Tel que stipulé dans les Règles du golf, aucun conseil ne doit être prodigué à un joueur pendant les rondes d'un tournoi.
- Évitez toute communication, verbale et non verbale, qui pourrait être perçue comme un conseil par les autres.
- Contribuez à maintenir un rythme de jeu soutenu en aidant les joueurs à retrouver leurs balles. Cependant, les parents et les spectateurs ne devraient commencer à chercher les balles qu'après avoir obtenu la permission du joueur.
- L'utilisation d'un transport motorisé est interdite dans les tournois.
- Restez à une distance d'environ **50 verges** des joueurs lorsque vous les suivez durant le jeu.
- Évitez de les suivre en marchant dans l'allée. Circulez sur les sentiers et rester de chaque côté des allées autant que possible pendant les rondes de compétition.
- La présence des parents et des spectateurs est interdite dans toutes les zones de pratiques, les aires de départ, sur les verts et les aires de pointage.
- Les téléphones cellulaires sont permis sur le parcours en mode silencieux, à moins d'être interdits par l'établissement hôte. Leur usage ne devrait pas contrevenir au bon déroulement de la compétition.
- Il n'est pas permis de transporter des joueurs, mais le transport de boissons et de denrées alimentaires est autorisé.
- En tout temps, évitez de distraire les joueurs sur le parcours.
- L'utilisation des fonctions d'appareils électroniques, films, photos ou autres, devrait être tenue à un minimum, devrait être fait sans compromettre le jeu des joueurs et est interdite sans le consentement des personnes impliquées ou visées.

Règles du golf :

- Laissez les arbitres des règles de Golf Québec effectuer leur travail. Vous serez mis à contribution dans une situation SEULEMENT si un arbitre des règles vous le demande.

- Encouragez votre athlète à se familiariser avec les Règles du Golf et les Règles locales de la compétition.

Respecter les exigences des établissements hôtes :

- Respectez le code vestimentaire de l'établissement hôte qui aura toujours préséance sur celui de Golf Québec.
- Respectez les politiques de l'établissement hôte au sujet des cellulaires, et ce, dans le pavillon autant que sur le parcours.
- Si vous désirez porter des chaussures de golf pendant que vous marchez sur le terrain, assurez-vous qu'elles n'ont pas de crampons de métal.

ABUS, HARCÈLEMENT, NÉGLIGENCE OU VIOLENCE

Aucun comportement abusif, harcelant, discriminatoire, offensant ou violent ne sera toléré (voir la [politique sur la protection de l'intégrité dans les sports](#) disponible sur le site de Golf Québec).

Une personne devrait signaler sans délai tout acte commis contre une autre personne ou contre elle-même.

Tout signalement à un représentant de Golf Québec fera l'objet d'un rapport par le comité du tournoi au directeur général de Golf Québec. Le directeur général déterminera à quelle instance il faudra acheminer le dossier.

ANNEXE A

CODE DE CONDUITE DES PARENTS ET SPECTATEURS

Les parents préoccupés par le développement des joueurs devraient s'intéresser à leur bien-être et reconnaître les valeurs éducatives sous-jacentes du sport. Ils doivent donc collaborer à l'utilisation du sport comme moyen d'éducation et d'expression pour que les joueurs puissent en bénéficier. Pour bien s'acquitter de leurs fonctions, les parents et spectateurs doivent adopter les comportements suivants :

- a. Faire preuve de respect envers les entraîneurs, les gestionnaires, les officiels et les arbitres;
- b. Avoir un bon comportement et utiliser un langage approprié ;
- c. Éviter toute violence verbale envers les joueurs et signaler tout incident dont vous êtes témoin;
- d. N'oubliez jamais que votre enfant pratique un sport pour son plaisir, et non le vôtre;
- e. Encourager les joueurs à respecter la charte d'esprit sportif, les règles du jeu ou les règles de gestion interne de leur équipe ou de leur programme;
- f. Ne jamais ridiculiser un joueur pour avoir commis une erreur;
- g. Lire les lignes directrices offertes sur le site www.sportbienetre.ca;
- h. Utiliser les réseaux sociaux de façon respectueuse de manière éthique envers les officiels et arbitres, les entraîneurs, les gestionnaires et le personnel;
- i. Voir à ce que tout le monde soit traité avec respect et équité.